



## Pour le respect des libertés fondamentales et contre la répression

Université de Franche Comté, Université Paris 1, Sorbonne université (Jussieu), Université de Nantes, Université de Bordeaux... les présidences d'université ont pris l'habitude de faire appel aux forces de police et de les autoriser à pénétrer sur leurs campus.

La CGT FERC Sup rappelle son attachement aux franchises universitaires. Les campus des établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont des espaces privilégiés où les étudiant·e·s acquièrent un esprit critique et s'imprègnent de la culture du doute et de la remise en cause des certitudes du moment. L'étude, la dispute et la controverse sont les seules armes de la communauté universitaire. Les violences policières, la répression de la contestation, la contrainte physique et la soumission n'ont pas leur place dans l'enceinte universitaire.

Même si l'article L712-2 du Code de l'Éducation autorise le président d'université à faire appel à la force publique parce qu'il est responsable du maintien de l'ordre, **la décision de faire pénétrer les forces de polices sur leurs campus, dans le seul but d'empêcher la contestation sociale des étudiant·e·s et des personnels**, contrevient à l'éthique universitaire. En choisissant le chemin de la répression, de la contrainte et de la violence, il tourne le dos à la vocation de l'université qui privilégie, l'échange, la discussion et le dialogue, même s'ils s'avèrent être âpres, francs et sans concession.

De même lorsque, confrontés à la contestation interne, des présidents réunissent leurs conseils d'administration retranchés derrière des cordons de policiers, ils trahissent leur fonction et s'enferment dans le rôle de potentats locaux ignorant les principes mêmes de la démocratie.



La CGT FERC Sup ne se reconnaît pas dans cette université qui refuse la contradiction et la bataille des idées pour appliquer sans discernement des injonctions ministérielles et gouvernementales qui remettent en cause l'essence même du service public et de ses missions.

Comme nous avons pu le constater récemment lors de la lutte contre la Loi Travail, les gouvernements actuels ont pris l'habitude de réprimer rapidement et durement les mouvement naissants pour les empêcher de prendre de l'ampleur. Aujourd'hui, nous constatons à nouveau que les dernières tentatives de mobilisation dans les lycées ont été étouffées avec des interventions policières extrêmement rapides et musclées contre les lycéen·ne·s. Les personnels de la pénitenciaire ont également été confrontés à cette politique répressive destinée à installer la peur dans tous les esprits pour dissuader le plus grand nombre de l'action collective.

**La liberté d'expression, l'engagement syndical, sont des droits humains fondamentaux garantis par la Constitution de notre pays qu'aucun gouvernement ne peut transgresser impunément.**

La CGT FERC Sup exprime toute sa solidarité avec les personnels et étudiant·e·s qui ont eu à subir répression et violences policières sur leur lieu de travail. Elle les appelle à s'unir et se mobiliser pour faire respecter leurs droits au risque de basculer rapidement dans un régime autoritaire et répressif.

**La CGT FERC Sup appelle les personnels du service public d'enseignement supérieur et de recherche à manifester leur opposition à politique de démantèlement/privatisation des services publics et de destruction de nos garanties collectives menée par ce gouvernement, en se joignant massivement à l'appel de grève et manifestation interprofessionnelle le jeudi 22 mars 2018.**

Montreuil, le 12 mars 2018